

# Protégez la population du Darfour

# Pour le déploiement

# immédiat d'une force de

# maintien de la paix de

# l'ONU !

17 septembre 2006

Malgré la signature d'un Accord de paix sur le Darfour le 5 mai 2006, l'escalade de la violence s'est poursuivie à l'ouest du Soudan. Alors que l'attention portée à la situation du Darfour faiblit, des personnes continuent à se faire tuer, violer et déplacer, et ce tous les jours.

Depuis 2003, la région du Darfour (Soudan occidental) est plongée dans un conflit meurtrier. Depuis le début de ce conflit, 85 000 civils ont été tués. Cette guerre a provoqué, directement ou indirectement, plus de 200 000 morts. Plus de deux millions d'habitants ont été déplacés et vivent dans des camps de déplacés au Soudan ou dans des camps de réfugiés au Tchad. En outre, plus de 3 500 000 personnes dépendent de l'aide internationale pour survivre.

Les gouvernements se sont empressés d'appeler à la fin des violences, mais ont tardé à passer à l'action. Les résolutions des Nations unies n'ont pas été mises en œuvre, et après six sessions de pourparlers de paix en presque deux ans, la crise n'est toujours pas résolue.

À la suite d'une intense pression internationale, l'Accord de paix sur le Darfour a été négocié en mai entre le gouvernement du Soudan et l'une des factions rebelles du Darfour. Cependant, deux autres factions n'ont pas signé cet accord. Depuis, la situation politique et sécuritaire du Darfour est devenue encore plus complexe. On a pu constater une escalade des violence entre les parties qui ont signé l'Accord et les non-signataires. Les civils ont subi les conséquences de ces hostilités.

En raison de ces violences, il est très dangereux, voire impossible, pour la plupart des personnes déplacées (plusieurs millions) de rentrer chez elles. Les atteintes aux droits humains, et notamment les violence sexuelles contre les femmes, sont toujours aussi fréquentes. Par ailleurs, les organisations humanitaires se heurtent à des obstacles toujours plus importants dans l'accomplissement de leur mission. Depuis juillet, huit

travailleurs humanitaires ont été tués. D'autres ont été contraints de quitter la région en raison des troubles. Amnesty International et d'autres organisations internationales des droits humains ne peuvent pas accéder au Darfour.

Une nouvelle approche s'impose : il faut mandater une force de maintien de la paix des Nations unies, à la fois solide et bien équipée, pour assister les troupes de l'Union africaine déjà sur place.

Le **17 septembre 2006**, des milliers de membres d'Amnesty International, ainsi que d'autres groupes de militants du monde entier, participeront à la **Journée mondiale de mobilisation pour le Darfour** organisée par une vaste alliance d'ONG (avec, entre autres, Aegis, Crisis Action, Human Rights First, International Crisis Group et la coalition Save Darfur). Rejoignez cette manifestation de soutien au peuple du Darfour, qui vise à faire pression sur les gouvernements et les Nations unies afin de protéger les populations civiles. C'est urgent et c'est indispensable.

## Rejoignez-nous !

Venez tous nous rejoindre le dimanche 17 septembre 2006. **Nous demanderons le déploiement immédiat d'une force de maintien de la paix des Nations unies pour la protection des civils au Darfour.**

Contactez la section d'Amnesty International dans votre pays et visitez le site [www.dayfordarfur.org](http://www.dayfordarfur.org) pour obtenir plus d'informations ou connaître les manifestations prévues dans les villes du monde entier. Si aucune manifestation n'est prévue dans votre ville ou agglomération, nous vous encourageons fortement à en organiser une.

Pour obtenir le déploiement d'une force de maintien de la paix des Nations unies, nous devons faire pression sur les gouvernements suivants, qui sont membres du Conseil de sécurité des Nations unies : Chine, Russie, Royaume-Uni, États-Unis, France, Congo (Brazzaville), Ghana, Tanzanie et Qatar. Si vous vivez dans l'un de ces pays, rejoignez ou organisez une manifestation devant un lieu symbolique (Assemblée nationale, par exemple) ou dans un autre endroit où vous pourrez attirer l'attention des autorités.

Dans les autres pays, la manifestation doit avoir lieu devant une ou plusieurs ambassades appartenant aux pays mentionnés ci-dessus, notamment si ces derniers entretiennent des relations étroites avec votre gouvernement.

## Du bleu en tête...

Les forces de maintien de la paix des Nations unies portent des bérets et des casques bleus qui permettent de les identifier. Le jour de la manifestation, portez un chapeau bleu afin de rappeler l'urgence d'une force de maintien de la paix des Nations unies pour la protection des populations du Darfour.

- Vous pouvez aussi porter des bandeaux de tête ou des bracelets bleus. Faites du bleu la couleur clé de cette manifestation.
- Au cours de la manifestation, affichez aussi souvent que possible les slogans **Protégez les populations du Darfour – Déploiement immédiat d'une force de**

**maintien de la paix des Nations unies.** Créez une bannière pour diffuser votre message. Si vous ne pouvez pas le faire imprimer, tracez le message sur un grand drap, ou utilisez des pancartes en carton.

*Autres suggestions pour la manifestation*

- Invitez des membres du gouvernement, des journalistes, des célébrités, des représentants de groupes religieux, d'associations militantes et des communautés issues de la diaspora soudanaise, ainsi que des organisations partenaires. Vous pouvez contacter la section nationale d'Amnesty International pour toute aide relative au travail en direction des médias.
- Vous pouvez également lire un court témoignage de victimes des atteintes aux droits humains commises au Darfour. Du matériel et des documents à diffuser sont également disponibles à l'adresse suivante :

<http://web.amnesty.org/pages/sdn-index-fra>.

Envoyez vos photos, des informations sur votre manifestation, et vos questions à [dscott@amnesty.org](mailto:dscott@amnesty.org).

Après cette manifestation, pour poursuivre votre action sur le Darfour et vous tenir informés des évolutions de la situation, visitez le site <http://web.amnesty.org/pages/sdn-index-fra>.